

<http://www.snetap-fsu.fr/Mars-2010-Lettre-aux.html>



Mars 2010 - Lettre aux administratifs

- Métiers - Administratif.ve - Articles archivés -

Date de mise en ligne : jeudi 1er avril 2010

Date de parution : 1er mars 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Éditorial

Les services administratifs de nos établissements sont le lieu où passe tout ce qui concerne la vie des lycées, de nos élèves, et des personnels. Ce service stratégique, pour la communication, la construction de dossiers, la transmission de toutes les informations entre les usagers, les personnels et les échelons régional et central de notre ministère, est aussi celui que les responsables du ministère utilisent trop souvent comme soupape financière, comme variable d'ajustement budgétaire, prétextant les améliorations techniques du travail.

À cela s'ajoutent les " réformes " (réforme de la catégorie C, réforme en cours de la catégorie B, réforme à venir de la catégorie A, réforme de l'indemnitaire, fusion des corps, ...) qui bousculent la filière administrative dans la structure même des carrières, des fonctions, sans apporter la reconnaissance financière pourtant très nécessaire bien au contraire.

Devant cette négation de la valeur des missions qui sont confiées aux agents administratifs, le travail syndical est dès lors d'autant plus nécessaire pour organiser la cohésion de cette filière et accentuer la pression revendicative auprès du Secrétariat Général du [MAAP](#). Cette lettre aux administratifs se veut un outil d'information et de défense des personnels.

Vous trouverez

- tout sur la [PFR](#) (Prime de Fonctions et de Résultats), les enjeux de cette " réforme " du système indemnitaire,
- les grilles et,
- un point sur les revendications proposées par les organisations syndicales, et en particulier par le SNETAP, qui ont été portées par le MAAP au Ministère de la Fonction Publique pour (tenter) d'améliorer le décret-coquille de décembre 2009 sur les Secrétaires Administratifs,
- une information complète sur les [CAP](#) : les militants SNETAP élus et/ou experts, comment les joindre, le rôle des [IGAPS](#) (Ingénieurs Généraux chargés de l'Appui aux Personnes et aux Structures) et les propositions du SNETAP.

Sylvie Debord

Téléchargez le [document complet](#) au format pdf.